



Corporation de la municipalité de La Nation Procès-verbal

Information de la réunion

Numéro de réunion : 2022-11

Type : Extraordinaire

Date : 10 mai 2022

Heure : 16h00

Endroit : Zoom

Président : François St-Amour, Maire

Préparé par : Aimée Roy, Greffière adjointe

Vidéo : [l'enregistrement de la réunion est disponible sur YouTube](#)

Présence des membres du Conseil

Maire François St-Amour, oui

Conseillère quartier 1 Marie-Noëlle Lanthier, oui

Conseiller quartier 2 Alain Mainville, oui

Conseiller quartier 3 Danik Forgues, oui

Conseiller quartier 4 Francis Brière, oui

Présence du personnel municipal

Josée Brizard, DG-Greffière

Aimée Roy, Greffière adjointe

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution : 219-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte.

Adoptée

2. Modifications et additions à l'ordre du jour

À radier : 18.1.2 Impôt en arriérages – Entente d'extension d'impôt

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 220-2022

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Francis Brière

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.

Adoptée

4. Déclaration de conflit d'intérêt

5. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

6. Adoption des recommandations des comités du conseil municipal

7. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration

8. Avis de motions proposées

9. Affaires découlant des réunions précédentes

10. Délégations

11. Demandes au comité de division de terrains de Prescott-Russell

12. Règlements municipaux

Résolution : 221-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le règlement tel que décrit à l'ordre du jour le 10 mai 2022, soit lu et adopté en première, deuxième, et troisième lecture.

- Règlement 79-2022
Entente d'extension d'impôt

Adoptée

13. Approbation du rapport de variance et comptes fournisseurs

14. Autres

15. Rapports mensuels divers

16. Correspondance

17. Événements à venir

18. Huis clos

Huis clos

Résolution : 221-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **16h00** pour une session à huis clos conformément aux sections suivantes de la Loi municipale 2001 :

Section 239 (2)

(b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local

(d) les relations de travail ou les négociations avec les employés

Adoptée

Réouverture de l'assemblée

Résolution : 222-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Francis Brière

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit rouverte à **17h03**.

Adoptée

18.1 Nadia Knebel, Trésorière

18.1.1 Rapport F-11-2022, Employés Département de Finance

Section (2) (b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local; et (d) relations de travail;

18.1.2 ~~Impôt en arriérages — Entente d'extension d'impôt~~

~~Section (2) (b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;~~

18.2 Richard J. Groulx, Chef pompier

Recommandation, embauche du Chef pompier adjoint

Section (2) (b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local; et (d) relations de travail;

Résolution : 224-2022

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que M. Daniel R. Desforges soit embaucher comme Chef pompier adjoint jusqu'au 15 décembre 2022.

Vote Enregistré

Marie-Noëlle Lanthier (Yea)

Alain Mainville (Yea)

Danik Forgues (Yea)

Francis Brière (Nay)

François St-Amour (No vote)

Adoptée

19. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil

Résolution : 225-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Francis Brière

Qu'il soit résolu que le règlement no. 81-2022, pour confirmer les procédures du Conseil à sa réunion extraordinaire du 10 mai 2022, soit lu et adopté en première, deuxième et troisième lecture.

Adoptée

20. Ajournement

Résolution : 226-2022

Proposée par : Alain Mainville

Appuyée par : Marie-Noëlle Lanthier

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **15h06**.

Adoptée